

Liste CGT

Prendre en compte la situation sanitaire et sociale

Mettre en œuvre des mesures de prévention

Une année particulière!

Les changements organisationnels successifs liés au Covid-19 alourdissent notre charge de travail. Cela n'est pas sans conséquence à court et long terme sur nos conditions de travail et notre santé : stress, anxiété, mal être, fatigue, etc.

Ces nouveaux risques imposent des actions de prévention du national jusqu'au local pour le Covid et l'après Covid!

Notre liste au Conseil d'Administration prendra cette problématique à bras le corps :



1^{er} axe d'action : évaluation des risques et proposition de solutions de prévention.

Pour cela, il nous incombe d'actualiser le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER), document obligatoire qui permet de recenser et d'agir sur l'ensemble des risques professionnels.

- Nous veillerons à la mise en place des mesures appropriées pour éviter ou réduire le risque au plus bas.
- De plus, nous veillerons à recenser les facteurs de risques psychosociaux (RPS) auxquelles peuvent être exposés tous les personnels :

articulation présentiel/distanciel, l'application stricte des règles d'hygiène, injonctions institutionnelles contradictoires, télétravail et conditions de travail, vigilance permanente pour respecter les gestes barrières, sentiment d'isolement renforcé, travail empêché, tension au sein du collectif de travail...

2ème axe d'action : Mise en place d'un Programme Annuel de Prévention d'établissement

• Grâce au bilan du DUER, qui doit être présenté en CA, nous ferons la liste détaillée des mesures à prendre dans l'année en lien avec la médecine de prévention dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité, de l'amélioration des conditions de travail et de la formation en intégrant la situation sanitaire et son impact.

Pour ne pas abimer sa vie à la gagner,

soyons toutes et tous acteurs de notre santé au travail!

Alors, aux élections au CA, votez pour la liste CGT

ı	Nos autres revendications :